



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Conforme au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
Annexe II

Version : 1

Date de révision : 04 Décembre 2019

SECTION 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE (OU DE LA PREPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ
OU ENTREPRISE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHÉ

Identification de la substance ou de la préparation : Marqueur GRAPH'IT SHAKE Fin (couleurs métalliques)

Nom et/ou code du (des) produit(s) :

Référence(s)	Désignation(s) commerciale(s)
GI20001	GRAPH'IT SHAKE Marqueur Fin 0001 - Silver
GI20002	GRAPH'IT SHAKE Marqueur Fin 0002 - Gold

Utilisation de la substance ou de la préparation : Pour le graphisme, le dessin, l'écriture.

Identification de la société :

OZ INTERNATIONAL
1088 Rue Marcel Paul
ZA des Grands Godets
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tel: 01 45 16 78 18
j.rozenberg@oz-international.com

N° d'appel d'urgence : INRS: 01 45 42 59 59

SECTION 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Les marqueurs ne présentent aucun danger s'ils sont utilisés dans des conditions normales.

Dangers par inhalation : Eviter l'inhalation. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Remarque : Toute mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être dangereux.

Dangers par contact avec la peau : Non applicable

Dangers par projection dans les yeux : Peut causer une irritation des yeux et des lésions cornéennes.

Dangers par ingestion : Ce produit ne peut être ingéré

1088, rue Marcel Paul - 94508 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX - Tél. 01 45 16 78 18 - Fax : 01 41 77 19 10

• e-mail : informations@oz-international.fr • Internet : www.oz-international.com •

SA au capital de 585 000 € - N° SIRET 352 558 092 000 57 - APE 4649Z - N° TVA FR 62 352 558 092

SECTION 3

COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients / impuretés ou additifs stabilisants dangereux :

Composition de l'encre :

Note : L'encre représente environs 20% du poids total du marqueur (3,5g par marqueur)

Substance	Identification	Concentration	Classification de la substance conformément au règlement CE N°1272/2008
Ethylène glycol	N° CAS : 107-21-1 N° CE : 203-473-3	< 5 %	Toxicité aiguë (Cat. 4) H302 – Nocif en cas d'ingestion

SECTION 4

PREMIERS SECOURS

Généralité : En cas de doute ou si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Inhalation : Placer la personne à l'air libre dans une position confortable pour respirer. En cas de gêne respiratoire, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Ingestion : non applicable.

Principaux symptômes / effets aigus et chroniques : Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires :
Traiter symptomatiquement.

SECTION 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Produit chimique sec, mousse ou jet d'eau.

Produits de décomposition dangereux : CO, CO₂, NO_x

Equipeement spécial contre l'incendie : Appareil respiratoire autonome.

SECTION 6

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : aucune dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : non applicable

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts.

SECTION 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre à la bouche. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Refermer le bouchon après usage. Ne pas laisser à la portée des enfants

Conditions de stockage sécurisé : Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter le gel et les températures supérieures à la normale des températures ambiantes, et les sources d'inflammation.

SECTION 8

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle : Aucune donnée.

Mesures de protection individuelle

- Conditions générales d'utilisation : éviter le contact avec la peau et les yeux. Toujours fermer le bouchon après utilisation.
- Protection des yeux / du visage : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection de la peau :
 - Protection des mains : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
 - Autre : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
- Conditions générales d'hygiène : Toujours appliquer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver les mains après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire et / ou de fumer. Garder hors de la portée des enfants.

SECTION 9

PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

- État physique: Marqueur solide contenant de l'encre
- Couleur: plusieurs (comme dans le catalogue).
- Odeur: légère odeur d'alcool.
- Seuil d'odeur : non applicable

Caractéristiques chimiques :

- pH : non disponible
- Point de fusion: non applicable
- Point d'ébullition: 100 – 110°C
- Point de congélation : -10 – 0°C
- Point éclair : non applicable
- Auto-inflammabilité : non applicable
- Densité relative: 1,1 – 1,3
- Solubilité dans l'eau: soluble
- Solubilité dans les solvants : soluble dans l'alcool

SECTION 10

STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique: stable dans des conditions normales de stockage et de manutention.

Réactivité: éviter le stockage à coté de fortes chaleurs ou sources d'inflammations.

Possibilité de réactions dangereuses : la réaction avec les acides forment de l'hydrogène

Conditions à éviter: Aucune.

Matières incompatibles: Acides, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux : CO, CO₂, NO_x

SECTION 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit non toxique

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée / irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé



Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité : Non classé

Persistance et dégradabilité : Le corps du marqueur n'est pas biodégradable

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol : L'encre est soluble dans l'eau

Autres effets nocifs : Aucune donnée disponible.

SECTION 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale en vigueur.

SECTION 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les caractéristiques du produit ne répondent pas aux critères officiels du transport des marchandises dangereuses.

SECTION 15

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlement Européen REACH N°.1907/2006

Règlement Européen CLP N°1272/2008

SECTION 16

AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité repose sur l'état actuel de nos connaissances et remplace toutes les versions précédentes. Les principales sources d'information utilisées dans la compilation de la fiche de données de sécurité pour le produit sont :

- Fiches de données de sécurité de nos fournisseurs
- Directives de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) sur l'élaboration des fiches de données de sécurité, dates de la version 2.1 février 2014.

Les renseignements que la FDS contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales. Un produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu une instruction écrite. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'information donnée dans la FDS est considérée comme une description des exigences de sécurité de notre produit : elle ne doit pas être considérée comme une garantie des propriétés du produit.